GOUVERNEMENT
DE LA
POLYNESIE FRANÇAISE
MINISTERE DES TRANSPORTS
DIRECTION DES TRANSPORTS
TERRESTRES
BP 4586 - 98713 PAPEETE - TAHITI
Tél 50 20 60 - Fax 43 60 21
Email : sce.transp.terrestres@polynesie.gov.pf

REF/DTT/808

☐ DE REMISE D'UN VÉHICULE EN VUE DE SA DESTRUCTION

**DECLARATION (1)**

☐ DE DESTRUCTION D'UN VÉHICULE PAR SON PROPRIÉTAIRE

Déclaration à remplir sans rature ni surcharge

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Je soussigné(e),

NOM et PRENOMS ou DENOMINATION pour une entreprise (en lettres capitales) : .....

.....

Adresse complète : .....

Déclare que le véhicule immatriculé sous le numero : ..... et désigné ci-dessous (pour remplir ces rubriques, consultez la carte grise).

GENRE | MARQUE | TYPE

N° DANS LA SERIE DU TYPE | CARROSSERIE

PUISSANCE EN CV | DATE DE 1ERE MISE EN CIRCULATION

☐ a été remis (à titre gratuit ou onéreux) pour être détruit

à : .....

.....

.....

Adresse complète : .....

.....

.....

☐ a été détruit par moi-même, propriétaire.

**DANS TOUS LES CAS, JOINDRE LA CARTE GRISE DU VÉHICULE**

**Je soussigné(e), déclare avoir pris connaissance qu'un véhicule retiré de la circulation ne devra jamais emprunter une voie ouverte à la circulation publique, même s'il est remorqué par un véhicule lui-même immatriculé**

A ....., le .....

SIGNATURE
Pour les sociétés, nom et qualité
du signataire et cachet

T04 IO 073